

numéro 6 - mai 2011

CCB infos



le journal des 5 vallées



Génération Durable

Briançon - Cervières - La Grave - Le Monétier-les-Bains - Montgenèvre - Névaiche - Puy Saint-André
 Saint-Chaffrey - La Salle-les-Alpes - Val-des-Prés - Villard d'Arène - Villard Saint-Pancrace

4

RÉTROSPECTIVE

Les temps forts des derniers mois
Un Pôle d'Excellence rurale pour le Briançonnais
Soutien aux entrepreneurs
Reprise de la campagne de piégeage des campagnols
Ouverture de la Maison de la Justice et du Droit

6

DOSSIER DÉVELOPPEMENT DURABLE

Retour sur BriantiCimes, les Journées du Développement Durable
Une opération transfrontalière
Semaine cinéma
Repères

8

DES PANNEAUX SOLAIRES SUR PUR'ALPES

836 m² tournés vers le ciel : la Communauté de Communes du Briançonnais produit sa propre énergie

10

LA COLLECTIVITÉ MONTRE L'EXEMPLE

Éco-agents
Bilan carbone
Visio-conférence

12

DOUZE COMMUNES EN ACTION

À chacune son initiative en faveur du développement durable

14

TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE

Questions et réponses pour un passage en douceur

15

EN BREF...

Cafés Création, plan de lutte contre les campagnols...

**Siège de la Communauté
de Communes du Briançonnais**
04 92 21 35 97
Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON CEDEX
accueil@ccbrianconnais.fr

www.ccbrianconnais.fr

Directeur de publication : Alain Fardella

Comité de Rédaction : René Siestrunk, Philippe Stockli, Céline Geoffroy, Commission Communication et Culture

Maquette : Studio Graphique Esqui'ss : 04 92 24 21 34 - www.agence-esquiss.fr

Credits photos & illustrations : 1ère de couverture George Pouchot - CCB - Impression : Les Éditions du Fournel

Imprimé sur papier FSC - Dépôt légal à parution - ISSN : 2107-4151 - Imprimé à 9 000 exemplaires

**Édito**

Le développement durable n'est pas un simple concept abstrait réservé aux grands forums internationaux, il s'agit concrètement et pour chacun de changer son rapport à la planète.

Depuis 2009, la Communauté de Communes du Briançonnais s'est engagée dans une politique volontariste en matière de développement durable, avec pour ambition de conjuguer développement économique et respect des équilibres environnementaux et sociaux.

Il nous est apparu important, à l'échelle locale, d'apporter notre modeste contribution à ce très vaste enjeu, celui de changer les comportements en apprenant à consommer ou à acheter responsable, à se déplacer autrement, à protéger les espaces et les espèces...

Un engagement ne devient réalité que s'il est accompagné d'actions concrètes. Et chacun mesure bien aujourd'hui, à travers l'actualité, l'ampleur de la tâche à laquelle nous sommes confrontés.

En contact direct avec les populations, je crois qu'il nous appartient en tant qu'élus de montrer l'exemple. Dans nos collectivités ou dans nos choix communautaires, nous avons également pour mission d'accompagner nos concitoyens vers des formes d'actions utiles, vers des petits gestes efficaces et parfois si simples.

Quelques semaines après BriantiCimes, ce numéro du CCB infos vous permettra de découvrir ou de redécouvrir les réalisations communautaires et les initiatives communales « durables » du Briançonnais. Il vous permettra, j'en espère, de mieux appréhender les actions et les projets menés sur votre territoire... Et, peut-être, souhaiterez-vous nous inciter à être encore plus ambitieux.

Pierre Leroy

Vice-président, Délégué au Développement Durable



25•02•2011

Le SCOT en questions



Lancé fin 2001, en sommeil depuis 7 ans, le Schéma de Cohérence Territoriale de l'aire briançonnaise (SCOT) interroge. Désireuse d'informer l'ensemble des élus sur les tenants et aboutissants de ce schéma, la Communauté de Communes organisait, vendredi 25 février au Théâtre du Cadran à Briançon, une conférence-débat sur le thème « Le SCOT, un dossier d'avenir : opportunités, contraintes ». Aspects réglementaires, enjeux locaux, témoignages et échanges étaient au programme de cet après-midi sous la présidence d'Alain Fardella. Gérard Fromm, Vice-président délégué au Développement économique et à l'Aménagement du territoire, a ouvert et animé le débat. Une centaine de personnes ont assisté à cette conférence. Dossier à suivre...

05•04•2011

Le retour de la Justice



Les Briançonnais peuvent de nouveau bénéficier d'un service juridique de proximité : la Maison de la Justice et du Droit a ouvert ses portes le 5 avril dernier. Les travaux sous maîtrise d'ouvrage de la CCB achevés depuis la mi-janvier, l'ouverture de la quatrième Maison de la Justice et du Droit (MJD) de France était attendue. Désormais avocats, notaires, huissiers, associations de consommateurs ou de juristes assurent des permanences pour informer et aider les citoyens qui le souhaitent. Un système de visioconférence permet également de régler la plupart des affaires sans se rendre à Gap. La MJD est située au 23, rue de la République à Briançon. Elle est ouverte du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Tél. 04 92 57 75 05.

Soutien aux entrepreneurs
Campagne de piégeage des campagnols
Justice...

les temps forts de la collectivité

07•04•2011

Cinq heureux entrepreneurs

La Communauté de Communes soutient financièrement les créateurs d'entreprises. Jeudi 7 avril, ils étaient 5 entrepreneurs à bénéficier d'un prêt à taux zéro : Michel Oyon pour la création d'un magasin de vente et de location d'articles de sport à Montgenèvre ; Myriam George pour la création d'une entreprise de vente à domicile de produits érotiques ; Benoit Pétigny pour la reprise d'un magasin d'optique, Centre commercial sud ; Rémi Billy pour la création d'un complexe indoor avec squash, badminton, golf, bar et snack à Briançon ; Sandrine Farina pour la reprise d'un commerce de prêt-à-porter féminin/masculin dans la Gargouille. Au total 67 500 € de prêts ont été remis sous forme de chèques par Stéphan Blondel, directeur de la PFIL, en présence d'Alain Fardella, Président de la CCB, Gérard Fromm, Vice-président délégué au Développement économique, dont 36 500 € pour le prêt d'honneur associatif PFIL et 31 000 € pour le prêt d'État NACRE.



08•04•2011

En avant pour le Pôle d'Excellence Rurale !



Bonne nouvelle pour l'emploi et le dynamisme touristique ! Vendredi 8 avril le projet de Pôle d'Excellence Rurale porté par la Communauté de Communes obtenait sa labellisation. Une reconnaissance nationale pour deux projets qui renforceront l'attractivité et la compétitivité du Briançonnais. Le PER du Briançonnais est le seul label des Hautes-Alpes.

C'est officiel, la Communauté de Communes a obtenu la labellisation Pôle d'Excellence Rurale « Nature, Science et Tourisme » pour les projets ambitieux qu'elle avait déposés en octobre 2010 :
- la création d'une Maison de la Géologie et du Géoparc à Puy Saint-André,
- la Galerie de l'Alp, une extension du Jardin Alpin du Lautaret.



©Jardin botanique alpin du Lautaret

Le Briançonnais est le seul Pôle d'Excellence Rurale des Hautes-Alpes pour l'année 2011. 150 dossiers ont été labellisés dont 5 en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce sont près de 5 000 000 € de travaux qui seront menés dans le cadre du PER du Briançonnais. Sur la base d'une augmentation de 30% des visites/journées, le PER devrait générer

une vingtaine d'emplois directs et induits et 13 500 nuitées supplémentaires. Sans compter les nombreux visiteurs qui découvriront le Briançonnais à l'occasion de stages ou de séjours pédagogiques, et qui y reviendront, souvent en famille, pour y pratiquer d'autres activités.

Synergies et partenariat

Le PER rassemblera de nombreux partenaires : l'Université Joseph-Fourier de Grenoble, le CNRS, le Parc National des Écrins, le Conseil Général des Hautes-Alpes, les Conseils Régionaux de Rhône Alpes et de Provence-Alpes Côte d'Azur. Pour mener à bien ces deux projets, la Communauté de Communes du Briançonnais a sollicité l'aide financière du Conseil Général 05, de la Région, de l'État, de l'Europe et de l'ADEME.



Maison de la géologie et du géoparc

08•04•2010

La CCB reçoit les Hautes Vallées

Les membres de la Conférence des Hautes Vallées se sont réunis dans les locaux de la CCB pour faire le point sur l'avancée des dossiers retenus dans le cadre du Plan Intégré Transfrontalier. Les élus ainsi que les représentants de 8 collectivités franco-italiennes se sont ainsi penchés sur les actions en cours ou à venir comme le lancement d'une étude sur les circuits courts en agriculture ou l'organisation d'un voyage d'étude au Voralberg en Autriche sur le thème du développement durable et de l'indépendance énergétique. À l'issue de cette réunion de travail, les représentants du PIT se sont rendus à l'inauguration de BriantiCimes, le Salon du Développement Durable.

55 000 €
C'est le budget
des Journées
du Développement
durable

11•04•2011

Piégeurs en campagne

Début de semaine difficile pour les campagnols qui pointaient à peine leur museau hors de terre ! Lundi 11 avril, la campagne de piégeage reprenait dans les zones dites prioritaires de Haute-Romanche. Objectif : arrêter au plus tôt la multiplication des rongeurs. Les piégeurs ont débuté par les parties basses de Villar d'Arène et de La Grave pour remonter progressivement vers le col du Lautaret avant que la végétation n'ait recouvert le terrain. Une course contre le temps. L'été dernier, les campagnols avaient ravagé les prairies les plus septentrionales du territoire.

15 jours
pour s'informer
et se sensibiliser

Visites, conférences, expositions et projections cinématographiques... du 30 mars au 13 avril la Communauté de Communes organisait les Journées du Développement Durable en Briançonnais.



Crise de l'énergie, réchauffement climatique, gestion des déchets... Nous sommes tous concernés par l'avenir de notre planète. La bonne nouvelle ? Chacun peut agir, à sa propre échelle. Parallèlement à la Semaine nationale du Développement Durable (du 1er au 7 avril), la CCB a souhaité mettre en place une quinzaine pour sensibiliser les habitants des Hautes Vallées aux problématiques liées à la crise énergétique tout en proposant des solutions locales. Bienfaits de la géothermie aux Bains du Monétier, découverte d'une école basse consommation à Saint-Martin de Queyrières, production d'hydroélectricité à la microcentrale de Villar d'Arène... BriantiCimes avait pour ambition de mettre en avant le potentiel du Briançonnais, de valoriser les structures existantes, d'échanger sur les bonnes pratiques et de partager les expériences par-delà les frontières géographiques, linguistiques et culturelles. Véritable temps fort sur la thématique énergie/habitat, cet événement est une déclinaison du « Village éducatif », un des six volets du Plan Intégré Transfrontalier (PIT).

“BriantiCimes”



Le Village éducatif

Le Plan Intégré Transfrontalier (PIT) des Hautes Vallées est issu du programme européen de coopération transfrontalière INTERREG AL-COTRA 2007/2013. Il est porté par une association, la Conférence des Hautes Vallées. Financé par l'Europe, l'État, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les Départements des Hautes-Alpes et de Savoie, le PIT a permis de mettre en place 6 projets de coopération transfrontalière, dont un axé sur le développement durable : le Village éducatif. Initié en 2008, c'est aujourd'hui l'aboutissement d'un projet ambitieux : sensibiliser les habitants des Hautes Vallées à la fragilité de leur environnement et développer une société durable à l'échelle locale et transfrontalière. Le Salon BriantiCimes et les Journées du Développement Durable en sont la première action d'envergure !

Une semaine de ciné-débat

Du 30 mars au 5 avril, les habitants du briançonnais étaient invités à se faire une toile gratuitement. Au total ce sont 25 séances sur le thème du Développement durable qui ont été entièrement financées par la Communauté de Communes.

Priorité était donnée aux scolaires. 419 élèves ont participé à cette opération, dont les lycéens de première et de terminale du Lycée d'Altitude de Briançon qui ont visionné « Une vérité qui dérange » le documentaire de Davis Guggenheim sur le réchauffement global. La programmation faisait également la part belle aux films d'animation pour les plus jeunes : « Nausicaä de la Vallée du Vent » ou encore « Ma petite planète chérie » que les élèves de l'école primaire de Montgenève ont apprécié ! La Communauté de Communes du Briançonnais prenait également en charge le coût des transports pour les enfants scolarisés dans les villages les plus éloignés. Coût de l'opération : près de 9 500 €.



CPIE, un acteur incontournable

Partenaire et organisateur des Journées du Développement Durable, le Naturoscope du Briançonnais Haute-Durance œuvre toute l'année pour sensibiliser adultes et scolaires à l'environnement. Le CPIE agit également pour le développement de l'économie solidaire et sociale du territoire. L'association est soutenue financièrement par la Communauté de Communes pour la création d'une « ressourcerie » à l'échelle du Pays du Grand Briançonnais. Ce projet s'inscrit également dans une démarche éducative : le CPIE délivre une information et une sensibilisation à l'environnement. La Communauté de Communes du Briançonnais a également signé une convention avec le CPIE pour la mise en place d'un Conseil en Énergie Partagé.

Pour retrouver tous les comptes rendus et les images de la Quinzaine du développement durable : brianticimes.org

24

100

1000 m²

130

repères

L'originalité du PIT tient en la multitude de partenaires, 24 au total. Autre particularité et pas des moindres, parmi les 7 PIT ALCOTRA déposés le long de la frontière franco-italienne, celui des Hautes Vallées est le seul émanant de collectivités territoriales ! Les représentants de la Conférence des Hautes Vallées étaient présents lors de l'inauguration du salon, aux tennis couverts de Briançon ainsi que des classes de collèges de la province de Turin.

Lors du Salon BriantiCimes, près de 100 visiteurs ont répondu à un questionnaire sur le covoiturage et l'intérêt de ce mode de transport dans le Briançonnais. Jeudi 15 avril, les heureux gagnants recevaient leurs lots au siège de la communauté de communes : André Brémond de Saint-Chaffrey, un composteur individuel, et Dominique Milin de Briançon, un KWUB®, « Unité solaire autonome mobile » prête à l'emploi, conçue par une entreprise briançonnaise.

Espace associatif, collectivités territoriales ou espace commercial... Sur 1 000 m², le salon, situé dans les tennis couverts de Briançon, abordait l'ensemble des thématiques liées à l'environnement. La CCB proposait sur son stand un atelier recyclage, des conseils pour mieux trier et une grande exposition pour tout savoir sur les actions locales en faveur du développement durable. Des animations ludiques étaient également proposées aux enfants autour de l'hydroélectricité ou de l'éolien.

Mercredi 13 avril, en clôture de BriantiCimes, près de 130 personnes se sont rendues au Théâtre du Cadran pour écouter la conférence que donnait Jean-Marc Jancovici sur l'avenir énergétique de notre société à l'heure de la raréfaction des énergies fossiles. Un constat plutôt alarmant qui a suscité de vives réactions dans la salle. Polytechnicien et ingénieur, Jean-Marc Jancovici collabore depuis 2001 avec l'ADEME. Il est également co-auteur du Pacte écologique.

La CCB parie sur le solaire

Les élus briançonnais ont souhaité se lancer dans l'aventure. Bientôt, le toit de la station d'épuration du Chazal à Briançon sera recouvert de panneaux photovoltaïques. En réalisant cette installation, la Communauté de Communes évitera, en proportion de sa production, le recours aux sources d'énergies non renouvelables et contribuera ainsi à l'équilibrage de son bilan carbone.

À chacun ses ressources !

Avec plus de 300 jours de soleil par an, le Briançonnais peut se targuer de bénéficier d'un gisement hors norme ! Une bonne raison pour miser sur son rayonnement inépuisable. Le 22 mars 2010, la Communauté de Communes signait un contrat d'achat de production d'électricité photovoltaïque avec Énergie Développement Services Du Briançonnais (EDSB) pour une durée de 20 ans. Le chantier qui a débuté le 18 avril dernier devrait être livré fin juin. Le toit de la station d'épuration Pur'Alpes offrira alors une des plus grandes surfaces photovoltaïques du Briançonnais !

Une solution peu onéreuse

Pour la pose de ce générateur photovoltaïque, deux solutions ont été envisagées : soit remplacer la partie de la toiture concernée pour y substituer les panneaux par « intégration » - un système coûteux à l'installation mais dont le tarif au rachat est plus intéressant -, soit conserver le toit sur lequel sont fixés les panneaux, autrement désigné par le terme « surimposition ».

À l'issue de l'étude de faisabilité réalisée en 2009, c'est cette dernière qui a été retenue. La Communauté de Communes du Briançonnais assurera la maîtrise d'ouvrage ; la maîtrise d'œuvre a été confiée à la société chambérienne Indiggo. La station d'épuration Pur'Alpes produira bientôt sa propre énergie.

Promouvoir le solaire

Située sur les bords de la Durance, à l'entrée de Briançon, la station d'épuration offre une exposition optimale, une surface suffisante pour garantir une production rentable, et... une vitrine unique pour promouvoir le potentiel solaire du gisement local. Avec 836 m², les 516 modules du générateur produiront chaque année près de 157 000 kWh, l'équivalent de la consommation annuelle de 40 à 50 foyers briançonnais. L'électricité produite sera ensuite transformée dans un local technique de 20 m² côté sud du bâtiment avant d'être injectée dans le réseau EDF.

Retour sur investissement

Lors de la signature du contrat, Électricité de France s'est engagée à racheter l'électricité à un prix fixe, 31,4 ct €/kWh. Malgré le net recul de l'État sur sa politique en faveur du solaire et la chute des prix de rachat, l'opération ne sera pas ou très peu impactée. Avec le principe de l'obligation d'achat, la Communauté de Communes devait rentabiliser l'installation en un peu moins de 10 ans ; grâce à l'aide substantielle de la Région, cela ne prendra que 7 ans et 9 mois. Une vraie bonne opération qui garantira un bénéfice de 48 000 € par an pour la Communauté de Communes. Cet argent sera réinvesti dans les bâtiments communautaires pour parfaire l'isolation et consommer moins d'énergie, mais également dans des actions en faveur du développement durable.

Un contrat pour 20 ans

Dans le cadre des missions de service public confiées à EDF par la loi du 10 février 2000, EDF achète l'électricité d'origine photovoltaïque aux producteurs particuliers et professionnels. En 2005, l'État soutient le développement de l'électricité d'origine photovoltaïque par un tarif d'achat de l'électricité favorable aux producteurs. Le surcoût ainsi généré est réparti sur l'ensemble des factures d'électricité des consommateurs via la contribution au service public de l'électricité.

124 kWc
de puissance
installée

157 277 kWh
produits
la 1^{ère} année

La collectivité montre l'exemple !

Aujourd'hui il est possible de penser autrement notre développement. C'est ce que fait la Communauté de Communes du Briançonnais, au sein même de ses services. Pour une prise de conscience collective des agents et des élus face aux enjeux du réchauffement climatique.

Des dépenses énergétiques passées au crible

La Loi Grenelle 2 contraint les collectivités de plus de 50 000 habitants à adopter un plan climat-énergie territorial (PCET) avant le 31 décembre 2012. Si la Communauté de Communes du Briançonnais n'est pas directement concernée par cette mesure, elle a tout de même décidé de prendre les devants. En 2011, elle réalisera une étude complète de la consommation énergétique de la collectivité. Ce bilan carbone prendra en compte tous les postes de dépenses : consommation des bâtiments, déplacements des agents...

Éco-agents

Donner l'exemple, c'est l'objectif du manuel diffusé fin 2010 sous forme de clef USB à l'ensemble du personnel de la CCB, soit auprès de 114 agents. Conseils ou informations pratiques, cette clef propose un ensemble d'alternatives faciles à mettre en place au quotidien pour la préservation de l'environnement. Penser à imprimer les documents recto-verso et plutôt en noir qu'en couleur, limiter ses déplacements en voiture... il s'agit avant tout d'impliquer les agents dans une démarche éco-responsable en cohérence avec la politique menée par la collectivité. Selon une enquête nationale, un agent produirait en moyenne chaque année 100 kg de déchets dont 75 kg de papier, un agent de la CCB : 83 kg de papier !

Crèches sous surveillance

Éviter les déperditions d'énergie et maîtriser les consommations dans des lieux accueillant du public, une priorité. Les élus ont souhaité réaliser un diagnostic énergétique du Village de la Petite Enfance construit dans les années 70 à Briançon. Avec un objectif : chauffer moins, mais chauffer mieux. Côté Pays de la Meije, la future crèche communautaire qui ouvrira d'ici un an et demi devrait être entièrement pensée pour répondre à la réglementation thermique 2012, et qui sait... obtenir le Label Or Bâtiment Durable Méditerranéen. La crèche du Pays de la Meije deviendrait alors le bâtiment le plus septentrional et le plus élevé de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à obtenir cette labellisation.

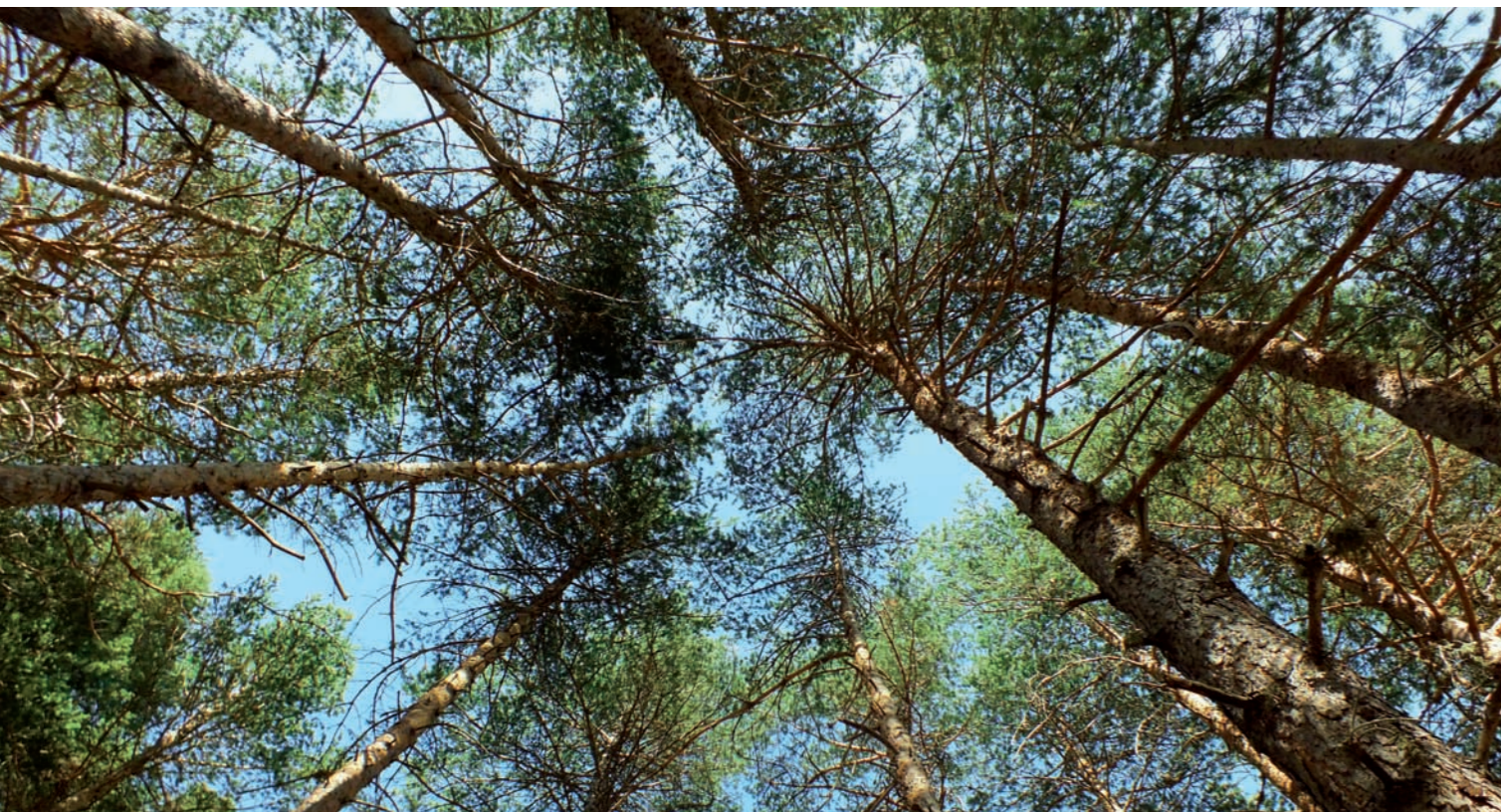
Énergie propre

3 000 000 kWh attendus sur 20 ans, soit :

- 1 411 t de CO₂ non rejetée sur 20 ans
- 31 véhicules durant toute leur durée de vie
- près de 8, 8 millions de km que parcourrait un véhicule de 5CV
- 10 kg de déchets hautement radioactifs évités
- 7 053 arbres plantés (en neutralisation de CO₂ équivalente)



Les travaux représentent moins de 500 000 € d'investissement, autofinancés à 75 % par la Communauté de Communes du Briançonnais. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur complètera le budget à hauteur de 25 % soit 126 000 € dans le cadre du programme AGIR.



Gérer les ressources naturelles



Une Charte pour les forêts

Signée le 27 novembre 2009, la Charte forestière du Pays du Grand Briançonnais, des Écrins au Queyras a pour objectif d'améliorer l'exploitation d'une ressource locale présente en abondance, le bois. Il s'agit à terme de proposer une politique de gestion forestière durable basée sur la concertation et l'aide à la réflexion stratégique. Cette démarche associe les collectivités, les propriétaires forestiers, les gestionnaires mais également l'ensemble des professionnels et des partenaires de la filière bois.

Le programme "Patrimoine et rivières"

Cerveyrette, Clarée, Durance, Guisane et Romanche, toutes étaient menacées par les rejets des eaux usées. Pour sauvegarder la qualité de son environnement, la Communauté de Communes du Briançonnais s'est donné pour objectif de se doter d'un système d'assainissement performant. Un vaste programme de sauvegarde intitulé « Patrimoine et rivières » a ainsi été lancé en 2006. Pensé dans un esprit de solidarité intercommunale, ce programme répond à un triple enjeu : préserver le milieu naturel, pérenniser le développement des activités touristiques et respecter les obligations européennes. « Patrimoine et rivières » prévoit le raccordement de tous les hameaux et la réalisation de quatre stations d'épuration, celle de Cervières a déjà été inaugurée.

Agir pour demain

Une politique durable,
ce sont des projets qui n'oublient pas de préserver notre environnement.

Moins de gaz à effet de serre

Réunions à l'heure numérique

Il suffit désormais d'un écran, d'une Webcam et d'un micro pour faire fi des contraintes géographiques et météorologiques ! Grâce au dispositif « Réunion à distance » de la Maison de l'Emploi des Hautes-Alpes, la CCB dispose désormais d'un matériel informatique performant de visioconférence. Qu'il vente ou qu'il neige, les agents et les élus pourront échanger avec des interlocuteurs situés dans des communes éloignées comme La Grave, mais aussi avec des collectivités départementales ou régionales. Gain de temps, économie d'énergie et réduction des gaz à effet de serre... ce dispositif constitue une révolution durable pour le fonctionnement de la collectivité.

Transports en commun

Le service de transport communautaire entre Villard Saint-Pancrace et Briançon sera maintenu en 2011 pour permettre aux Viarans de se rendre au marché le mercredi matin. À savoir : un aller à 9 heures au départ de la place de l'église, et un retour vers 11 heures. Quatre arrêts de prise en charge sont prévus sur le parcours (église, embranchement Sacha, la fontaine et la boulangerie). Ce sont les autocars Résalp qui assurent la liaison entre les deux communes au tarif de 1 € le déplacement. Par ailleurs, une étude sur l'opportunité d'un réseau communautaire de transports est en cours.

Faciliter le covoiturage

Le conseil communautaire réfléchit à une solution citoyenne pour faciliter les déplacements. Une enquête sur les besoins de la population a été réalisée à l'occasion du salon « Briant-Cimes ». Une centaine de questionnaires ont été remplis. Il ressort que 34 % des répondants pratiquent le covoiturage et que 63 % connaissent le covoiturage mais ne le pratiquent pas. La majeure partie des personnes qui covoiturent s'organisent entre connaissances, puis vient en second le covoiturage entre collègues de travail. Une plus petite partie de la population interrogée utilise déjà une plateforme de covoiturage pour trouver des compagnons de route.



Réduire les déchets

Des conteneurs sur tout le territoire

Des conteneurs semi-enterrés ou non ont été installés sur l'ensemble des communes du territoire pour faciliter le tri sélectif. Bleu, vert ou jaune, à chacun son déchet. Une hésitation ? Il suffit de consulter les recommandations et les descriptifs qui figurent sur les couvercles des poubelles. Vous pouvez également vous procurer le guide du tri auprès de la Communauté de Communes du Briançonnais.

État d'avancement de la redevance spéciale

Plus on produit de déchets, plus on paie. Mais plus on trie, moins on paie... La redevance spéciale a instauré depuis le début de l'année une contribution plus juste à l'enlèvement des ordures ménagères. Jusque-là, la TEOM ne différenciat pas les ménages des entreprises et ne prenait pas en compte les volumes enlevés par la collectivité. Désormais les professionnels paieront la redevance spéciale en fonction du volume produit. Cette redevance fait l'objet d'un contrat. Le territoire compte près de 91 gros producteurs.

Déchetteries high-tech

Toutes les déchetteries du territoire récupèrent désormais les déchets électroniques qui contiennent des substances toxiques et/ou précieuses.



Initiatives communales

Les communes
aussi se lancent dans
l'aventure du durable.

Sobriété, efficacité, production d'énergies alternatives...
L'énergie la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas.

Briançon : halte au gaspillage

La Grande Gargouille était jusqu'à présent alimentée par de l'eau potable. Un gâchis ! Cette année, la municipalité a fait installer une vanne de régulation afin de faire baisser le flux. Un moyen efficace puisque, grâce à ce dispositif, la consommation annuelle est passée de 50 000 à 19 000 m³, soit 60 % d'économies pour les contribuables. À partir de début juin, la municipalité lance de nouveaux travaux pour relier le canal Gaillard à la Grande Gargouille comme c'était historiquement le cas dans les desseins de Vauban. C'est lui qui alimentera alors la ruelle principale de la vieille ville entre les mois de mai et de septembre.

Cervièrès exploite son bois

Dans la vallée de la Cerveyrette, l'affouage est largement pratiqué : 85 % de la population se chauffe grâce au bois de la forêt communale ! Par ailleurs, une horloge astronomique a tout récemment été mise en place. Elle permet, à partir des données de lieu, de date et d'heure, d'actionner l'éclairage public de manière plus efficace.

Puy Saint-André mise sur les capteurs photovoltaïques

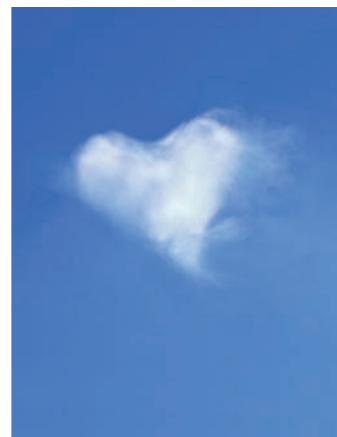
Puy Saint-André arrive sur le podium ! Elle est la 3^e commune de France de moins de 2000 habitants à disposer d'autant de capteurs photovoltaïques : en moyenne + d'1 m² par habitant. Un engouement de taille. La commune s'est lancée dans une aventure hors norme en créant une coopérative de production d'énergie sous forme de SEM (société d'économie mixte) en partenariat avec la société EDSB. En trois ans, une douzaine d'autorisations d'installations photovoltaïques ont été délivrées. Actuellement 31 familles sont actionnaires de cette structure.

Hydroélectricité en Haute-Romanche

Entre autres visites programmées pour les Journées du Développement durable, celle de la microcentrale de Villar d'Arène. Inaugurée en octobre 2010 au Plan de l'Alp, la structure a nécessité la pose de près de 5 km de conduite dont 3 km dans la galerie et 1 800 m qui ont été enterrés. Le bâtiment et la prise d'eau ont été pensés pour s'intégrer parfaitement dans le paysage. La microcentrale produit jusqu'à 3 MW d'électricité, ce qui équivaut à la production de 20 000 m² de panneaux photovoltaïques et à la consommation d'environ 3 300 habitants. La vente d'une partie de sa production d'électricité a permis à la commune de doubler ses capacités d'investissement. Elle souhaite aujourd'hui aller plus loin en générant de l'électricité avec de l'eau potable avant qu'elle n'arrive au robinet.

Névache moins de voitures dans la nature

Site classé, la Vallée de la Clarée est depuis l'été 2002 le terrain d'un projet d'écomobilité. En réponse à une sur fréquentation du site, la commune, la CCB et le Conseil Général 05 ont mis en place une navette obligatoire dans la haute-vallée en période estivale. Bilan : 15 000 passages de véhicules en moins et 60 tonnes d'émission de CO₂ évités !



Monêtier-les-Bains et son réseau de chaleur

Regrouper les besoins en chauffage de plusieurs bâtiments et y répondre grâce à une seule unité de production, tel est le but d'un réseau de chaleur. C'est sur ce principe que la commune du Monêtier-les-Bains a réalisé une chaufferie bois de 220 kW qui alimente un cabinet médical, des commerces et la salle du Dôme. À terme, un restaurant et les caisses des remontées mécaniques dépendront également de ce réseau de chaleur.

Les nuits étoilées de Val-des-Prés

Le 8 avril, la commune de Val-des-Prés organisait une balade guidée sous les étoiles avec extinction des feux à 21h30, pour l'exemple ! En coupant son éclairage public entre minuit et 5 heures du matin et en remplaçant les ampoules anciennes du réseau, le village a réduit sa consommation de près de 60 000 kWh en une année soit 3 000 € d'économies. L'idée a fait son chemin. La majorité des communes du Briançonnais devraient bientôt équiper de LED un secteur de leur choix.

Montgenèvre : objectif bâtiments passifs

Afin d'inciter les particuliers à construire performant, Montgenèvre offre une bonification du COS (Coefficient d'occupation des sols) pour les constructions labellisées BBC (Bâtiment Basse Consommation) ou HQE (Haute Qualité Environnementale). La station a également signé la « Charte Nationale en faveur du développement durable dans les stations de montagne » élaborée par l'ANMSM (Association Nationale des Maires des Stations de Montagne), en partenariat avec l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et de Mountain Riders.

La Salle-les-Alpes réduit ses émissions de CO₂

Le Monêtier-les-Bains, La Salle-les-Alpes et Saint-Chaffrey se sont regroupées en SIMM pour proposer un service de transport en commun. En période d'affluence touristique, trois navettes nocturnes desservent la vallée de la Guisane jusqu'aux alentours de minuit. De son côté, la commune a récemment fait l'acquisition d'un véhicule électrique.

Pas de petites économies à Villard Saint-Pancrace

Pour mieux accueillir le public du Centre Montagne, la commune a décidé d'installer pour l'hiver prochain un poêle à granulés au cœur de la salle d'exposition. En plus de cette nouvelle atmosphère chaleureuse, ce poêle permettra de réduire considérablement la consommation en chauffage électrique. L'éclairage extérieur du parking a également été ajusté grâce à un système de minuterie qui garantit un éclairage suivant les besoins, la fréquentation et les animations du Centre Montagne.

Une école verte à Saint-Chaffrey

La commune a fait remplacer ses ampoules de 150 W par des ampoules de 70 W. La consommation est ainsi divisée par deux. Une cuve de stockage de 60 m³ récupère l'eau de pluie qui tombe sur le toit de l'école, ce qui permet d'arroser les espaces verts sans consommer d'eau potable. L'école est également équipée de panneaux solaires qui permettent de chauffer en partie le bâtiment et d'un « puits canadien » pour tempérer l'air entrant et ainsi minimiser les déperditions de chaleur.

En bref...

Campagnols, l'affaire de tous

Le piégeage des campagnols terrestres est en cours, pourtant la vigilance reste de mise. Afin d'impliquer les populations, la Communauté de Communes lance une grande campagne intitulée Wanted « Le campagnol Terrestre, un fléau pour nos prairies ». Disponible auprès des mairies, ou directement glissé dans votre boîte à lettres, ce dépliant fournit toutes les informations nécessaires pour identifier et localiser le rongeur sans le confondre avec d'autres rats des champs plus fréquentables. Attention : la lutte chimique est proscrite. Pas de récompense !

Escapades : itinéraires estivaux

Cet été, le magazine de la Communauté de Communes du Briançonnais vous insuffle une foultitude d'idées pour profiter de la belle saison ! Découvrez des artistes locaux, revivez l'épopée du Tour de France dans le Briançonnais, partez à l'assaut des forts ou grimpez sur le plateau d'Emparis le temps d'une randonnée familiale. Offrez-vous une balade bucolique au Jardin alpin du Lautaret ou encore plongez dans les eaux-vives de nos vallées... Dès la mi-juin retrouvez *Escapades* dans les Offices de tourisme, les mairies ou encore au siège de la Communauté de Communes du Briançonnais.

Les Cafés Créations d'entreprise

Près de 600 sollicitations en 2010 dont 400 pour le seul territoire du Briançonnais... Les structures d'accompagnement des créateurs d'entreprise des Hautes-Alpes ne peuvent plus suivre. Depuis la liquidation judiciaire de l'Adcohd en décembre dernier, la chambre de Commerce et de l'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Plate-forme d'Initiative Grand Briançonnais sont saturées par les sollicitations. La Communauté de Communes a donc décidé de lancer les Cafés Créations d'entreprise. Ces petits-déjeuners de primo-accueil se tiennent à Briançon, 2 à 4 vendredis par mois, de 9h à 12h. L'animation sera assurée par les structures existantes avec pour triple objectif d'optimiser l'information, de fédérer les structures et de rationaliser leur action.



5e Forum de l'alternance



Vous souhaitez vous former en travaillant ou travailler en vous formant ? L'alternance est faite pour vous ! Pour tout savoir sur cette autre voie, la Mission Jeunes et le Pôle Emploi de Briançon, en partenariat avec la CCB, organisent mardi 24 mai le Forum de l'Alternance. Les visiteurs, qu'ils soient employeurs, saisonniers ou demandeurs d'emploi, trouveront sur place toutes les réponses à leurs questions auprès des conseillers et des organismes de formation des Hautes-Alpes, mais aussi des Bouches-du-Rhône et des Alpes de Haute-Provence. Des bus gratuits au départ de Gap seront mis à disposition. N'oubliez pas votre CV !

Forum de l'Alternance, mardi 24 mai : Village Vacances CCE cheminot (à côté de la gare SNCF de Briançon) de 15h à 19h. Renseignements et réservations au 04 92 53 00 02 (de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h)

Un passage en douceur...



Plus de chaînes, une meilleure qualité d'image et de son : le 5 juillet, la télé passe au tout numérique. Pour vous aider dans cette transition, la Communauté de Communes du Briançonnais trouve des solutions.

Dans le Briançonnais, la majorité des foyers passeront sans douleur au numérique. Certains foyers reçoivent déjà la TNT, d'autres devront relancer une recherche de chaînes. Pour ceux qui ne seront plus du tout couverts (zone d'ombre), si rien n'est fait, l'écran restera noir. C'est le cas de quartiers de Cervières, Névache, une partie de Plampinet et du col du Lautaret. Afin d'assurer un passage en douceur au 5 juillet, la Communauté de Communes du Briançonnais a pris des mesures.

Émetteur relais en Haute Clarée

L'État a décidé de ne pas numériser le relais analogique de Névache. Après étude, le conseil communautaire a choisi de financer l'installation d'un relais TNT sur cette zone. Les habitants de Névache et de certains quartiers de Plampinet recevront, grâce à cette antenne, la télé numérique. Ils ne pourront alors plus prétendre aux aides financières mises en place pour s'équiper individuellement en parabole.

Une aide communautaire

Si vous voyez défiler, plusieurs fois par jour, sur votre poste de TV un bandeau indiquant « Équipez-vous impérativement pour le passage à la télé tout numérique avant le 5 Juillet. Infos au 0970 818 818* ou www.tousaunumerique.fr », vous êtes directement concerné. Pour couvrir tout ou partie des dépenses d'équipement il existe plusieurs aides financières :

- une aide de l'État d'un montant de 250 € qui peut être accordée, sans condition de ressources, aux foyers en résidences principales recevant aujourd'hui exclusivement 5 chaînes par une antenne râteau ou intérieure,
- une aide du Conseil Général dont le montant n'est pas encore fixé mais qui devrait osciller entre 40 et 100 €.

En cas de dépassement, la Communauté de Communes du Briançonnais complètera ces aides à hauteur de 100 €, en fonction du montant engagé pour s'équiper.

....

Attention !

Les personnes pouvant bénéficier d'une aide doivent garder leur ticket d'achat car le remboursement se fera sur facture. La période d'éligibilité de ces aides court au maximum jusqu'à 6 mois après la date de passage au tout numérique.

....

Assistance technique

Une assistance technique est prévue pour accompagner les foyers vulnérables face aux changements technologiques (personnes de plus de 70 ans et/ou souffrant d'un handicap supérieur ou égal à 80 %). Elle consiste en une intervention gratuite à domicile, sur rendez-vous, pour le branchement de l'adaptateur et le réglage des chaînes.

Vous avez des questions,
Vous souhaitez en savoir plus sur les demandes de subvention...
Êtes-vous en zone couverte ?

0 970 818 818

(prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)

www.tousaunumerique.fr



Agenda

Mai

13 mai

19h - Concert des élèves du CEAB Salle St Paul à Villard Saint-Pancrace

14 et 15 mai

Fête de la St Pancrace, messe, kermesse, bals, concours de boules... à Villard Saint-Pancrace

Du 16 au 19 mai

Les élèves de l’Atelier des Beaux-Arts exposent leurs œuvres. Entrée gratuite, Centre d’Art Contemporain, Place d’Armes à Briançon

18 mai

18h30 - Soirée Cuivres par les élèves du CEAB. Accompagnement piano. Gratuit, Église de Puy Saint-André

19 mai

18h30 - Soirée guitare par les élèves du CEAB. Gratuit, Église Puy Saint-André - 18h30 - Concert par l’octuor de clarinette. Sous la direction de Jean-Jacques Lefèvre. Gratuit, Salle Saint Paul Villard Saint-Pancrace

21 mai

20h30 - Printemps Théâtral « Barouf à la Mairie » d’Isabelle Rey, « La mère Procolp » d’après la pièce « l’Adoptée » de Joël Jouanneau, par la classe d’Art Dramatique du CEAB. Payant, Théâtre du Briançonnais

26 mai

20h30 - Chorale « A Croche Chœur » et Chorale « Aces » sous la direction de Kevin Oss. Gratuit, Église Sainte-Catherine Briançon

27 mai

20h30 - Film « Gardiens, Gardiennes » (de refuges), au Centre Montagne à Villard Saint-Pancrace

28 mai

18h - Passeport pour le Jazz par le CEAB. Gratuit, Place Centrale Briançon - 20h30 - Printemps Théâtral « West Side Story » de Léonard Bernstein par la classe d’Art Dramatique du CEAB. Payant, Théâtre du Briançonnais - 20h30 - Bal Folk par l’association Maternité sans Frontières, Salle Saint Paul à Villard Saint-Pancrace

29 mai

15h - Printemps Théâtral « West Side Story » de Léonard Bernstein par la classe d’Art Dramatique du CEAB. Payant, Théâtre du Briançonnais

31 mai

19h - Théâtre Forum Ados « Racket » par la classe d’Art Dramatique du CEAB. Gratuit, Salle Albert Roussel CEAB

Juin

3 juin

20h30 - Les plateaux de la Danse « Atelier de danse » par les élèves du CEAB. Payant, Théâtre du Briançonnais

4 juin

La soupe aux herbes sauvages, au village des Alberts

Les 4 et 5 juin

• Toute la journée - Rendez-vous aux jardins 2011 autour du thème « Le Jardin Nourricier ».. Gratuit, Service du Patrimoine à Briançon (Renseignements au Service du Patrimoine)
• 9h - Exposition régionale d’élevage Bergers des Pyrénées, Montagnes des Pyrénées et Bergers Catalans Névache, à Névache

5 juin

Toute la journée - Fête de la Saint-Claude, à Val-des-Prés - Tournoi Européen de Judo. Poussins, Benjamins, Minimes, à Montgenèvre

7 juin

18h30 - Récital de guitare par les élèves du CEAB. Gratuit, Salle Saint Paul Villard Saint-Pancrace

9 juin

18h30 - Soirée violoncelle par les élèves de la classe de Fernando Lima du CEAB. Gratuit, Église Villard Saint-Pancrace

10 et 11 juin

20h30 - Les plateaux de la Danse « Le Lac des cygnes » par les élèves du CEAB. Payant, Théâtre du Briançonnais - Fête du Conte, Salle Saint Paul à Villard Saint-Pancrace

11 juin

Trophée de la Meije, à la Grave

14 juin

19h30 - Concert des étudiants Brésiliens. Accompagnement piano Mmes Foucher et Hôtelier, M. Lestchiner du CEAB. Gratuit, Théâtre du Briançonnais

15 juin

• 12h - Audition de piano par les élèves du CEAB. Gratuit, Place du village de Villar d’Arène
• 9h à 22h - La journée des cuivres sous la Direction d’Olivier Brisville du CEAB. Payant, Salle du Dôme Le Monétier les-Bains
• 19h - Soirée clarinettes, accompagnement piano Claire Foucher par les élèves du CEAB. Gratuit, Musée d’Art Sacré Le Monétier-les-Bains

18 juin

• 10h à 14h - Journée portes ouvertes au CEAB. Gratuit. Salle Albert Roussel à Briançon
• 18h - Passeport pour le Jazz par le CEAB. Gratuit, place du Village Villar d’Arène

19 juin

• 12h à 19h - Fête musicale de la MJC, Briançon
• 18h - Concert Briançonnais sous la direction de Jean-Christophe Keck au Vieux Colombier, Briançon

18 et 19 juin

10h30 - Fest’Eaux Vives rassemblement des métiers de l’eau vive, Parc des Colombiers à Chantemerle

21 juin

• Toute la journée - Fête de la Musique dans toute la ville de Briançon
Toute la journée - « Si on chantait Fête de la Musique » par le CEAB , Parc de la Schappe
• 18h - Soirée piano par les élèves du CEAB. Gratuit, Salle Albert Roussel CEAB

22 juin

Les petits fêtent la musique par les élèves du CEAB. Gratuit, Le Serre d’Aigle à Saint-Chaffrey

25 juin

10^{ème} Nuit des Refuges, Villar d’Arène et La Grave
21h30 - Son & Lumière « Vauban ou l’Art des sièges » par le quadrille du Tabuc. Tarif : 6,00 €, à La Rotonde Le Monétier-les-Bains

Week-end du 25 et 26 juin

La Grave’y cimes à La Grave

26 juin

• “Fête de la Saint Jean” au hameau du Pied du Col à Villar d’Arène
• 20h30 - Concert de l’orchestre symphonique du CEAB et Opus 04/05 sous la Direction de Jean-Jacques Flament. Gratuit, Église Sainte-Catherine Briançon
• Rassemblement de chorales à Val-des-Prés

28 juin

10h à 17h - Passage du camion d’information « Tous au numérique », devant la mairie

Juillet

2 juillet

• Concert de jazz, Salle Saint Paul à Villar d’Arène
• Passage de la Marmotte, La Grave et Villar d’Arène

2 et 3 juillet

• Serre Chevalier Sky Race Chemin du Roy. Course à pied en montagne dont une en nocturne le 2 juillet. Le Monétier-les-Bains
• La Festa Patronale di Clavière. Procession, musique, marché. Montgenèvre

5 juillet

20h30 - Film « Le Voyageur vertical » de Bernard Boyer. Salle des Fêtes de La Grave

8 juillet

Concert Musiques des Balkans par Hora din Lume, à Val-des-Prés

9 au 17 juillet

« Violoncelles en folie »

10 juillet

Cyclo sportive Serre Che. Luc ALPHAND. Chantemerle

11 juillet

L’étape du Tour Mondovélo Modane-Galibier-Lautaret-Huez

11 au 15 juillet

Semaine de la Biodiversité. Thématique sur la forêt. Montgenèvre

Du 12 juillet au 16 juillet

Stage Cirque avec “Les Boulons en papillon” & “Les Enseignes de Villar d’Arène”. Pré inscription obligatoire. A Villar d’Arène

13 juillet

Fête Nationale

• Feu d’artifice et bal. Montgenèvre
• Bal gratuit à Villar d’Arène par l’association « Que du Bonheur »

14 juillet

• Golf Cup. Montgenèvre
• Concours de pétanque organisé par « Que du Bonheur », à Villar d’Arène

15 au 17 juillet

Entre Ciel et Terre.

Concerts dans les chapelles de La Salle-Les-Alpes

16 juillet

• Hommage à Edith Piaf, à Val-des-Prés
• Concert de violons & cœur d’hommes organisé par « Le Porche des Veilleurs ». Gratuit. Église de La Grave

16 et 17 juillet

13^{ème} Sky Race New Balance, Névache
2 parcours :
Trail Tour du Thabor (42 km / 300m +)
Chemin de Ronde (25km / 950m+)

17 juillet

Villar d’Arène en fête.

« La piste aux étoiles ». Jeux et traditions sur la place du village avec spectacle, cirque “Les Boulons en Papillon”, Fesmijeux, ânes, maquillage, vide-grenier, pétanque. Villar d’Arène

19 juillet

Circuit des grands cols du Briançonnais pour les 100 ans du Tour de France au Galibier, Service du Patrimoine à Briançon

20 juillet

Passage du Tour de France 2011. Arrivée de l’étape à Pinerolo (Italie)

21 juillet

Tour de France. Arrivée étape Pinerolo-Galibier-Serre Chevalier. Le Monétier-les-Bains

25 au 31 juillet

« Fours en Fête » à Villard Saint-Pancrace